



- Limite communale
- Limite de zone
- Zone urbaine bourg
- Zone urbaine faubourg
- Zone urbaine équipements
- Zone urbaine jardins
- Zone urbaine activités
- Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- Zone d'urbanisation future à court terme à dominante équipement
- Zone à vocation agricole
- Zone naturelle
- Zone naturelle équipement
- Zone naturelle zone humide avérée
- Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé (bénéficiaire: commune de Corbreuse)
  - 1 : élargissement voie vers le cimetière
  - 2 : création voie douce entre le village et la vallée de l'Orge
  - 3 : création voie de la rue de l'Orme Creux vers la zone 1AU
  - 4 : aménagement de la zone 1AUe
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués
- Marge de protection des lisières du massif forestier en dans les sites urbains constitués
- Zone inondable (Indice I)
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Éléments bâtis identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'urbanisme
- Éléments paysagers identifiés ou à créer au titre de l'article L151.23 du Code de l'urbanisme
- Zones humides probables

Commune de  
**Corbreuse**  
Essonne

**Plan Local d'Urbanisme**

**DOSSIER MODIFIÉ SUITE AU CONTRÔLE DE  
LEGALITÉ DU 26 MAI 2020**



**PLAN DE ZONAGE**  
le bourg **5.2**

- ▶ Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 15 septembre 2017
- ▶ Arrêt du projet le 13 septembre 2019
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du 02 janvier au 03 février 2020
- ▶ Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 mars 2020

ECHELLE :  
**1/2000**

PHASE :  
Approbation

**en perspective**  
urbanisme & aménagement

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 13 mars 2020

Approuvé : Fabrice de la Roche  
de la commune de Corbreuse  
Le Maire,

